

**SIEA Caux Nord Est**

# **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif**

**Exercice 2020**

**01/06/2021**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2020  
présenté conformément à l'Article L.2224-5 (annexe V) du Code Général des Collectivités Territoriales.

## Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est L'essentiel de l'année 2020 - Service d'Assainissement Collectif

### Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est dessert les communes BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, ETALONDES, EU, FLOQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSQ, TOURVILLE LA CHAPELLE), SAINT PIERRE EN VAL, SAINT OUEN SOUS BAILLY, SAINT REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES et TOUFFREVILLE SUR EU.

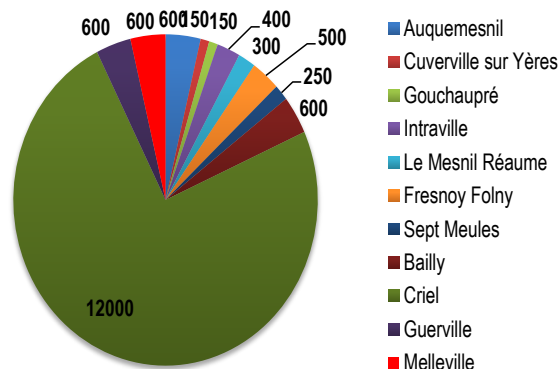
**Au 31 décembre 2020, le service dessert 21 communes, soit 7050 abonnés.**

### Patrimoine du service

Le service public d'assainissement collectif permet la collecte et la dépollution des eaux usées produites grâce à un réseau de collecte de 171 km, à 65 postes de relèvement et à 11 hydro-éjecteurs.

Le service gère onze ouvrages d'épuration dont un filtre plantés de roseaux, deux filtres à sables, quatre lagunes dont deux aérées et quatre boues activées, d'une capacité totale de 16 150 EH.

#### Capacité des stations d'épuration en EH en 2019



### Performances de l'épuration

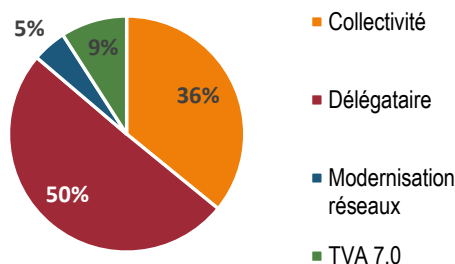
Les équipements des ouvrages d'épuration sont conformes à 100% à la réglementation.

Les STEP de type boues activées à savoir **BAILLY EN RIVIERE, CRIEL SUR MER, GUERVILLE** et **MELLEVILLE** ont entraînées l'évacuation de 161,2 Tonnes de Matières Sèches de boues valorisées en épandage agricole.

En moyenne annuelle, chaque station de type Boues activées a permis d'éliminer plus de 86% de la pollution organique.

### Prix de l'assainissement

#### Prix du service assainissement collectif pour l'année 2019



Montant TTC : 474,01 €

**474,01 € TTC** pour une facture d'assainissement de 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2019 soit **3,95 € TTC/m<sup>3</sup>**

Le prix du service comprend une part fixe (abonnement), une part proportionnelle à la consommation en eau potable et des taxes et redevances destinées à aider financièrement les communes lors de leurs investissements et à participer à la couverture des coûts d'exploitation des ouvrages d'épuration. Ces sommes sont partagées entre la Collectivité, l'exploitant et les services de l'Etat.

## Sommaire

Indicateurs descriptifs du service .....	5
1. Caractérisation technique du service .....	5
1.1 Territoire desservi .....	5
1.2 Mode de gestion du service .....	5
1.3 Estimation de la population desservie .....	6
1.4 Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement .....	6
1.5 Conventions de transfert d'effluents (envoi des effluents vers une autre collectivité) .....	6
1.6 Nombre d'abonnements .....	7
1.7 Volumes facturés .....	7
1.8 Caractéristiques du réseau de collecte .....	8
1.9 Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaire par temps de pluie par système d'assainissement .....	8
1.10 Ouvrages d'épuration des eaux usées .....	8
1.10.1 BAILLY EN RIVIERE .....	8
1.10.2 CRIEL SUR MER .....	9
1.10.3 GUERVILLE .....	10
1.10.4 INCHEVILLE .....	10
1.10.5 MELLEVILLE – USINE DE DEPOLLUTION .....	10
1.10.6 FRESNOY-FOLNY (LAGUNE AEREE) .....	11
1.10.7 SEPT MEULES (LAGUNE NATURELLE) .....	11
1.10.8 INTRAVILLE (LAGUNE AEREE) .....	12
1.10.9 MESNIL REAUME (LAGUNE NATURELLE) .....	12
1.10.10 CUVERVILLE SUR YERES (FILTRE A SABLE) .....	13
1.10.11 GOUCHAUPRE (FILTRE A SABLE) .....	13
1.10.12 AUQUEMESNIL (PLANTES ROSEAUX) .....	13
2. Tarification et recettes du service .....	14
2.1 Modalités de tarification .....	14
2.2 Facture d'assainissement type .....	14
1.1 Recettes .....	15
2. Indicateurs de performance .....	16
2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées .....	16
2.2 Conformité de la collecte des effluents .....	17
2.3 Conformité de la dépollution .....	17
3. Financement des investissements .....	19
3.1 Montants financiers des travaux engagés le dernier exercice budgétaire .....	19

3.2	Etat de la dette de service .....	20
3.3	Amortissements des immobilisations réalisés .....	20
3.4	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales ....	20
3.5	Programme pluriannuel de travaux.....	21
3.5.1	Collectivité.....	21
3.5.2	L'exploitant.....	21
4.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	23
4.1	Montant des abandons de créances ou versements à un fond de solidarité.....	23
4.2	Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisés.....	23
5.	Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement.....	24
6.	ANNEXE .....	26

## Indicateurs descriptifs du service

**D201.0** : Nombre d'habitants desservis total (estimation) = **12 221**

**D202.0** : Nombre d'autorisations spécifiques de déversement = **1**

**D203.0** : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration = **74,7 t MS**

**D204.0** : Prix TTC du service assainissement au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> = **4,01 €/m<sup>3</sup>**

### 1. Caractérisation technique du service

#### 1.1 Territoire desservi

Le **SIEA Caux Nord Est** regroupe les communes BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, ETALONDES, EU, FLOCCUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GUILMECOURT, INTRAVILLE, SAINT QUENTIN EU BOSQ, TOURVILLE LA CHAPELLE), SAINT PIERRE EN VAL, SAINT OUEN SOUS BAILLY, SAINT REMY BOSCROCOURT, SEPT-MEULES et TOUFFREVILLE SUR EU.

#### Informations pratiques :

Nom du Président en 2020 : Pierre VIGREUX et Martial FROMENTIN depuis le 22/07/2020

Adresse : 91 Rue de la Libération - BP 09 - 76910 CRIEL SUR MER

Accès : Place du Général de Gaulle

Tél : 02 35 82 87 23 / Fax : 02 35 50 65 66

Courriel : syndicat.cne@orange.fr/cbauchet.smeacne@orange.fr

Horaires d'ouverture : 08h30-12h00 & 13h30-17h00, fermé le vendredi après-midi

#### 1.2 Mode de gestion du service

Le service d'assainissement est exploité en service délégué par la société CFSP VEOLIA Eau/HYDRA. Ses coordonnées sont les suivantes :

##### Agence Veolia Dieppe

Route de l'Escaupe  
76200 DIEPPE.

Tél : 09 69 39 56 34

##### Agence Hydra – Lhotellier Eau

ZI rud du Manoir  
76340 BLANGY SUR BRESLE

Tél : 02 32 97 42 61

Le contrat de délégation de service public a pris effet le 01/10/2018 jusqu'au 30/09/2030.

Avenant à l'ancien contrat :

Avenant	Titre	Date d'effet	Commentaire
1	Réalisation de travaux sur la station de CRIEL SUR MER	06/04/2011	Prise en charge remplacement des diffuseurs d'air sur le bassin d'aération de la STEP de CRIEL SUR MER, Prise en charge de 3 nouveaux postes et réseaux associés, Entretien zone d'infiltration de Melleville.
2	Prise en charge de nouveaux ouvrages	27/10/2015	Prise en charge de nouveaux ouvrages (Modifications suite restructuration step Criel, Modification step Auquemesnil et création réseau St Quentin, réseau et poste de Bailly en Rivière, réseau et poste de Guerville, réseau et poste de la Ville d'Eu, et traitement H2S PR) - guichet unique – facturation semestrielle – solde investissements – contrôle des canalisations et branchements

3	Régime TVA	20/01/2017	Modification transfert de droit à déduction de la TVA
<b>Avenant</b>	<b>Titre</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Commentaire</b>
4	Abandon et exploitation de nouvelles installations	27/10/2017	Abandon de la step d'Incheville, nouveaux ouvrages, mise en place de l'arrêté du 21/07/2015 relatif à l'autosurveillance des réseaux, rémunération

#### Pas d'avenant au nouveau contrat.

Dans le cadre de l'exploitation du service, la Collectivité a confié à VEOLIA Eau et HYDRA les prestations suivantes :

- Exploitation et entretien des installations de traitement,
- Pompage et collecte des réseaux
- Contrôle des parties privées des branchements d'assainissement.

### 1.3 Estimation de la population desservie

Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau d'assainissement sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le nombre de personnes desservies comprend les résidents saisonniers. Cette valeur n'a pas été communiquée par les services de VEOLIA Eau dans le détail, la seule valeur globale a été fournie, à savoir **la population totale desservie sur le périmètre syndical est estimée à 12 221 habitants**

Communes	Habitants desservis	Communes	Habitants desservis
BAILLY EN RIVIERE	319	INCHEVILLE	1 185
BAROMESNIL	200	LE MESNIL-REAUME	510
BAZINVAL	258	LONGROY	288
CRIEL SUR MER	1 722	MELLEVILLE	228
CUVERVILLE SUR YERES	86	MONCHY SUR EU	554
ETALONDES	933	PETIT CAUX	2 416
EU	142	SAINT PIERRE EN VAL	1 120
FLOQUES	595	SAINT RÉMY BOSCROCOURT	491
FRESNOY FOLNY	424	SEPT MEULES	181
GUERVILLE	407	TOUFFREVILLE SUR EU	158
<b>TOTAL</b>			<b>12 221</b>

### 1.4 Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement

Une autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques a été accordée par la Collectivité.

### 1.5 Conventions de transfert d'effluents (envoi des effluents vers une autre collectivité)

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Caractéristiques (Volume)	Date d'effet	Durée
Convention	Export Déversement eaux usées de BAZINVAL, INCHEVILLE et LONGROY sur STEP de Bouvaincourt sur Bresle	Permanent	SIVOM de Gamaches et SIEA Caux Nord Est	19 314 m3/an	Août 2017	5 ans par tacite reconduction
Convention	Export Traitement de ST PIERRE EN VAL et MONCHY SUR EU sur STEP du Tréport	Permanent	SMABL et le SIEA Caux Nord Est	40 064 m3/an	1 er janv 2013	DSP SMABL (30/06/21)

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Caractéristiques (Volume)	Date d'effet	Durée
Convention	Export Traitement eaux usées de GLICOURT et TOURVILLE LA CHAPELLE sur ST MARTIN EN CAMPAGNE	Permanent	SIAEPA de Dieppe Nord et SIEA Caux Nord Est	40 000 m3/an	1 <sup>er</sup> janv 2001	Contrat d'affermage (30/09/18)
Convention	Import Traitement eaux usées de TOCQUEVILLE SUR EU sur CRIEL SUR MER	Permanent	Syndicat Caux Nord Est et SIAEPA de Dieppe Nord	10 000 m3/an	1 <sup>er</sup> janv 2001	Contrat d'affermage (30/09/18)

## 1.6 Nombre d'abonnements

Au 31 Décembre 2020, le nombre d'abonnés desservis était de 7 048 dont 2 abonnés d'autres services (réception d'effluent).

La répartition détaillée par commune communiquée par VEOLIA pour cette année est la suivante :

Communes	Nombre d'abonnés	Communes	Nombre d'abonnés
BAILLY EN RIVIERE	149	INCHEVILLE	619
BAROMESNIL	86	LE MESNIL-REAUME	292
BAZINVAL	86	LONGROY	276
CRIEL SUR MER	1 888	MELLEVILLE	107
CUVERVILLE SUR YERES	41	MONCHY SUR EU	229
ETALONDES	501	PETIT CAUX	1 143
EU	31	SAINT PIERRE EN VAL	473
FLOCQUES	294	SAINT RÉMY BOSCROCOURT	237
FRESNOY FOLNY	226	SEPT MEULES	74
GUERVILLE	213	TOUFFREVILLE SUR EU	83
<b>Total :</b>			<b>7 048</b>

L'évolution du nombre total d'abonnés en fonction de la provenance des effluents est présenté dans le tableau suivant :

	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Abonnés sur le périmètre du service	6 751	7 020	7 048	4,00%
Autres services (Réception d'effluents)	2	2	2	0.00%
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>6 753</b>	<b>7 022</b>	<b>7 050</b>	<b>4,00%</b>

Le nombre d'autorisations spécifiques de déversement permet d'apprécier le degré de maîtrise des déversements d'eaux usées non domestiques dans le réseau de collecte. Ces autorisations sont signées par la Collectivité responsable du service de collecte des eaux usées conformément aux dispositions de l'article L. 1331-10 du Code de la Santé Publique.

Le nombre d'autorisation spécifique de déversements serait de 1 en 2019, d'après les services de VEOLIA (RAD 2018).

## 1.7 Volumes facturés

	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Assiette de redevance (m3)	453 536	434 409	469 518	8.10%
Nombre d'habitants desservis (estimation)	12 172	12 351	12 221	-1,05%

## 1.8 Caractéristiques du réseau de collecte

Le linéaire du réseau de collecte des eaux usées du service public est de 170,8 kilomètres (hors branchements). Le nombre de branchements est de 6 124.

Le réseau est de type **séparatif**.

Linéaire (ml) et ouvrages	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Canalisation gravitaire	135 566	140 197	140 197	0.0%
Canalisation de refoulement	30 165	30 579	30 603	0.1%
<b>Longueur totale du réseau</b>	<b>165 731</b>	<b>170 776</b>	<b>170 800</b>	<b>0.01%</b>
Nombre de branchements (séparatifs)	6 061	6 092	6 124	0,5%
Nombre de regards	2 995	3 107	3 103	-0.1%
Déversoirs d'orage	1	1	1	0%
Nombre de trop plein de poste de refoulement	5	5	5	0%

## 1.9 Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaire par temps de pluie par système d'assainissement

Commune	Localisation	Charge transitant en kg de DBO5j	Téléalarme
INCHEVILLE	Rue Gutenberg	< 120 kg	

### 1.10 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère **onze ouvrages d'épuration** :

- **4 boues activées (Bailly en Rivière, Criel sur Mer, Guerville, Melleville)**
- **4 lagunes dont 2 aérées Fresnoy Folny, Intraville PETIT CAUX et 2 naturelles Mesnil Réaume, Sept Meules**
- **2 filtres à sable (Cuverville sur Yères, Gouchaupré PETIT CAUX)**
- **1 filtres plantés de roseaux (Auquemesnil PETIT CAUX)**

Quelques définitions :

Les matières organiques consomment l'oxygène dissous dans l'eau en se dégradant. Le degré de pollution s'exprime en DBO5 et DCO.

**DBO5** (Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours) : représente la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes présents dans l'eau pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C en 5 jours.

**DCO** (Demande Chimique en Oxygène) : permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation (dégradation) chimique totale.

**MES** : Matières En Suspension

Les eaux usées ont très souvent une teneur importante en composés d'azote et de phosphore, matières nutritives qui favorisent la croissance des végétaux aquatiques entraînant une prolifération d'algues microscopiques qui détériorent la qualité des milieux aquatiques avec comme conséquences un déséquilibre du milieu, l'apparition de mousses nauséabondes...

Il est donc essentiel de maîtriser ces rejets dans le milieu naturel.

L'azote peut se trouver sous quatre formes dans les eaux industrielles : azote organique, azote ammoniacal, nitrites, nitrates.

**NK** (azote Kjeldahl) : représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.

**NGL** (azote global) : représente l'azote sous l'ensemble de ses formes.

#### 1.10.1 BAILLY EN RIVIERE

##### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : concentrateur

Année de construction : 1984

2020 : Restructuration de la filière boues, mise en œuvre d'un prétraitement ; restructuration du dégazage ;

Dossier de déclaration : arrêté du 05 février 2020



Capacité nominale : 600 EH - Population raccordée : 320 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO <sub>5</sub> (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité	90	90	36	36	-	-	
Rendement moyen annuel %		99,2	99,2	99,2	98,4	96,8	97,6
Fréquences d'analyses		1	1	1	1	1	1

### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans la rivière Le Bailly Bec (autorisation du 20/09/83 déclaration du 05/02/2020)

Paramètres	DCO	DBO <sub>5</sub>	MES	NTK	NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>
Concentration max (mg/l)	90	30	30	15	10

### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole, 100% des boues sont conformes à la réglementation.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Bailly en Rivière	3,4	9,2	6,4	-30,43%

La collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 28/12/2004, agrandi au 16 mars 2012.

Périmètre d'épandage : 106,52 hectares (1 agriculteur) périmètre conjoint avec la station de GUERVILLE

#### 1.10.2 CRIEL SUR MER

### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : centrifugeuse

Année de construction : 1992

Capacité nominale : 12 000 EH - Population raccordée : 6 548 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO <sub>5</sub>	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	NGL	Pt (kg/j)
Capacité	2000	1440	720	1080	180	180	48
Rendement moyen annuel %		97	98,6	98,8	95,8	93,8	94,3
Fréquences d'analyses		24	12	24	12	12	12

### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans l'Yères (autorisation du 28/06/1991 ; renouvellement d'autorisation du 10/07/2014 et arrêté du 16/01/2015 modifiant l'annexe n°1 liste des micropolluants de l'arrêté du 10/07/2014)

Paramètres	DCO	DBO <sub>5</sub>	MES
Concentration max (mg/l)	90	25	30
Rendement minimum par bilan %	88	93	92

Paramètres	E.Coli	Entérocoques
Concentration max	103/100ml	10 <sup>2</sup> /100 ml
Période estivale de juin à septembre		

Paramètres	NGL	NTK	Pt
Concentration moyenne annuelle (mg/l)	15	10	2
Rendement %	85	90	85

### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Criel sur Mer	129	137,5	48,9*	-64,44%

La Collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 15 Novembre 2004 et agrandi le 04 juin 2012.  
Périmètre d'épandage : 377,97 hectares (6 agriculteurs).

\*En 2020 pendant la période COVID 19, les boues ont été chaulées et sont restées stockées sur l'aire de stockage en attendant le retour des résultats d'analyses (respect des périodes d'épandage). Elles seront épandues en 2021.

### 1.10.3 GUERVILLE

#### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : concentrateur

Année de construction : 1994

Capacité nominale : 600 EH - Population raccordée : 409 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

#### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité	90	90	36	36	-	-	
Rendement moyen annuel %		98,6	99,5	99,1	97,8	84,1	73
Fréquences d'analyses		1	1	1	1	1	1

#### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans une lagune d'infiltration (rejet diffus) (autorisation du 28/06/94)

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration	90	30	30	10	

#### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Guerville	7,2	9,0	9,2	+2,2%

La collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 28/12/2004, agrandi au 16 mars 2012.

Périmètre d'épandage : 132,7 hectares (1 agriculteur), périmètre conjoint avec la station d'épuration de Bailly-en-Rivière.

### 1.10.4 INCHEVILLE

NB : La station d'épuration d'Incheville a été remplacée à compter du 19 mai 2016 par une poste de refoulement qui se rejette vers la nouvelle station d'épuration de Bouvaincourt sur Bresle (80) gérée par le Sivom de Gamaches et son délégataire Hydra.

### 1.10.5 MELLEVILLE – USINE DE DEPOLLUTION

#### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : aucun traitement

Année de construction : 2004

Capacité nominale : 600 EH

Population raccordée : 439 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

#### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO <sub>5</sub> (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité	90	90	36	36	-	-	
Rendement moyen annuel %		97,3	96,7	98,2	88,2	86,8	67,3
Fréquences d'analyses		1	1	1	1	1	1

### Prescriptions de rejet :

Le rejet diffus a lieu dans une zone d'infiltration (déclaration du 07/11/02)

Paramètres	DCO	DBO <sub>5</sub>	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	30	15	

### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Melleville	3,3	5,5	10,3	+87,27%

La Collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 07/12/2006.

Périmètre d'épandage : 26 hectares (1 agriculteur).

## **Stations Boues activées du Syndicat**

### Quantités de boues produites :

Boues évacuées (Tonnes MS)	2018	2019	2020	Variation N/N-1
Bailly en Rivière	3,4	9,2	6,4	-30,43%
Criel sur Mer	129	137,5	48,9	-64,44%
Guerville	7,2	9,0	9,2	2,2%
Intraville (lagune)	/	/	/	/
Melleville	3,3	5,5	10,3	+87,27%
<b>TOTAL</b>	<b>142,9</b>	<b>161,2</b>	<b>74,8</b>	<b>-53,60%</b>

#### 1.10.6 FRESNOY-FOLNY (LAGUNE AEREE)

### Traitement des effluents :

Type de traitement : lagune aérée

Année de construction : 1983

Capacité nominale : 500 EH

Population raccordée : 430 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

### Prescriptions de rejet :

Le rejet diffus a lieu dans une zone d'infiltration (déclaration du 08/12/82)

Débit de référence : 75m3/j

Capacité nominale : 30kg/j

Paramètres	DCO	DBO <sub>5</sub>	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	90	30	85	40	

#### 1.10.7 SEPT MEULES (LAGUNE NATURELLE)

### Traitement des effluents :

Type de traitement : lagune naturelle  
 Année de construction : 1997  
 Capacité nominale : 250 EH  
 Population raccordée : 171 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

**Prescriptions de rejet :**

Le rejet a lieu dans la rivière l'Yères (déclaration du 14/06/01)  
 Débit de référence : 45m<sup>3</sup>/j  
 Capacité nominale : 18kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	120	35	30	15	

**1.10.8 INTRAVILLE (LAGUNE AEREE)**

**Traitement des effluents :**

Type de traitement : lagune aérée  
 Année de construction : 2000  
 Capacité nominale : 400 EH  
 Population raccordée : 217 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

**Prescriptions de rejet :**

Le rejet diffus a lieu dans une lagune d'infiltration (déclaration du 29/11/99)  
 Débit de référence : 60m<sup>3</sup>/j  
 Capacité nominale : 24kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	35	40	

**Quantités de boues produites :**

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2017	2018	2019	Variation N/N-1
Intraville	4,3	0	0	0%

La Collectivité dispose d'un plan d'épandage récépissé de déclaration du 10/07/2017.  
 Périmètre d'épandage : 59,44 hectares (1 agriculteur).

**1.10.9 MESNIL REAUME (LAGUNE NATURELLE)**

**Traitement des effluents :**

Type de traitement : lagune aérée  
 Année de construction : 1998  
 Capacité nominale : 300 EH  
 Population raccordée : 287 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

**Prescriptions de rejet :**

Le rejet diffus a lieu dans une lagune d'infiltration (déclaration du 16/07/98)  
 Débit de référence : 52m<sup>3</sup>/j  
 Capacité nominale : 21kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	85		

#### 1.10.10 CUVERVILLE SUR YERES (FILTRE A SABLE)

##### **Traitement des effluents :**

Type de traitement : filtre à sable

Année de construction : 1999

Capacité nominale : 150 EH

Population raccordée : 87 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

##### **Prescriptions de rejet :**

Le rejet a lieu dans la rivière l'Yères (données constructeur : LOTRASER)

Débit de référence : 23m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 9kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	35		

#### 1.10.11 GOUCHAUPRE (FILTRE A SABLE)

##### **Traitement des effluents :**

Type de traitement : filtre à sable

Année de construction : 1998

Capacité nominale : 150 EH

Population raccordée : 162 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

##### **Prescriptions de rejet :**

Le rejet diffus a lieu dans une zone d'infiltration (données constructeur : EPARCO)

Débit de référence : 25m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 9kg/j

31/07/2020 : Envoyé dossier pour un porté à connaissance conception réalisation (SADE/EGIS) pour la restructuration de la step de GOUCHAUPRE une installation à filtres plantés de roseaux d'une capacité de 190 EH.

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	120	35	30	50	

#### 1.10.12 AUQUEMESNIL (FILTRE PLANTES ROSEAUX)

##### **Traitement des effluents :**

Type de traitement : filtre planté de roseaux

Année de construction : 1997

Année de réhabilitation : 2014/2015

Capacité nominale : 250 EH

Capacité nominale après travaux : 600 EH

Population raccordée : 223 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA) auquel il faut ajouter les abonnés de St Quentin au Bosc 108

##### **Prescriptions de rejet :**

Le rejet diffus a lieu dans un fossé d'infiltration (accord déclaration du 16/01/2013)

Débit de référence : 99m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 36kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	Pt
Concentration max (mg/l)	125	25	30	15		

## 2. Tarification et recettes du service

### 2.1 Modalités de tarification

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part du délégataire sont fixés par le contrat de délégation et indexés annuellement par application aux tarifs de base (fixés au début du contrat) d'une formule de révision définie au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

Le tableau suivant présente les tarifs du service assainissement du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

Rémunération du service		1 <sup>er</sup> janv 2019	1 <sup>er</sup> janv 2020	1 <sup>er</sup> janv 2021	Variation
Part du délégataire					
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	25,00	25,60	25,68	2,72%
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	Consommation	1,7858	1,8228	1,8283	0,30%
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	38,12	38,12	38,12	0%
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	Consommation	1,1000	1,1000	1,1000	0%
Taxes et redevances			/		
Abonnement syndicat (€/an)		/	/	/	/
Redevance syndicat (€/m <sup>3</sup> )		/	/	/	/
Modernisation du réseau de collecte (€ HT/m <sup>3</sup> )		0,1850	0,1850	0,1850	0%
TVA		10%	10%	10%	0%

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement ou peuvent être mensualisés. Les volumes sont relevés via la télérelève.

#### Redevance de modernisation des réseaux de collecte :

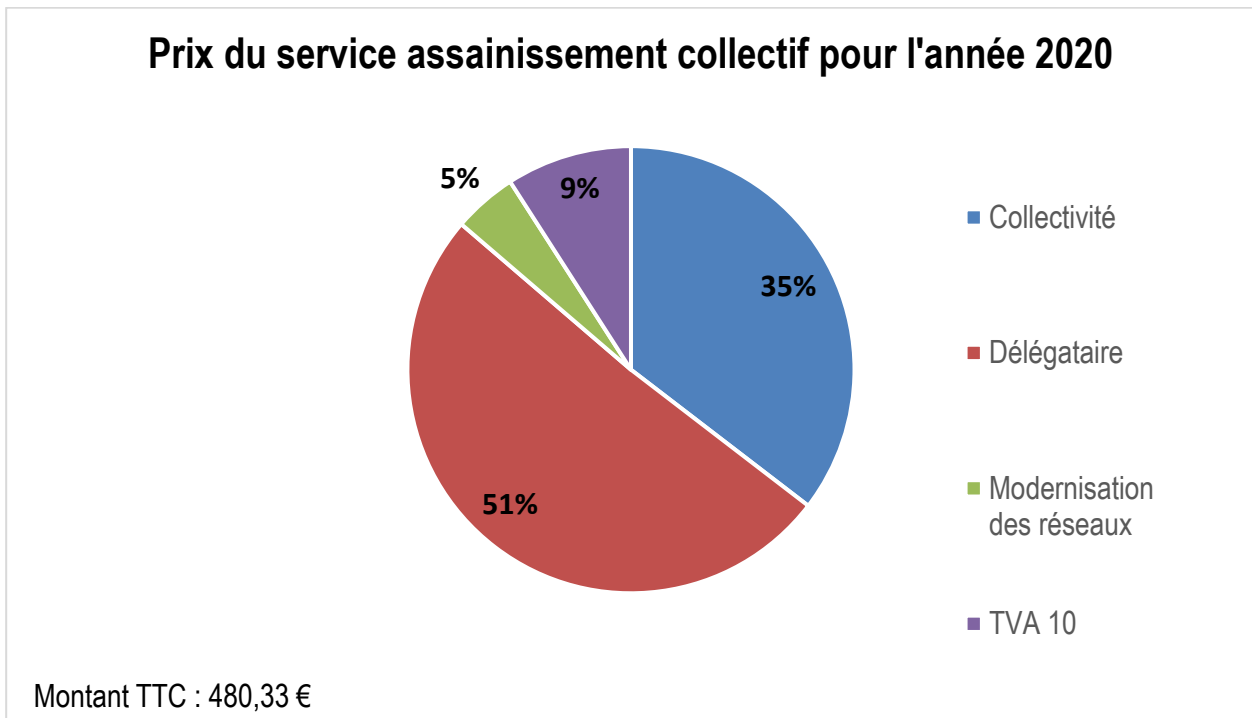
Cette redevance, calculée chaque année par l'Agence de l'Eau pour chaque commune, lui est reversée afin de permettre les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration de la dépollution des eaux usées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, elle concerne toutes les Collectivités équipées d'un réseau collectif.

### 2.2 Facture d'assainissement type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m<sup>3</sup>) sont exposées ci-après selon les différentes communes.

Facture	Au 1er janv. 2019	Au 1er janv. 2020	Au 1er janv. 2021	Variation
Collectivité	170,12	170,12	170,12	0%
Exploitant	238,60	244,34	245,08	0.30%
Modernisation des réseaux	22,20	22,20	22,20	0%
Montant HT	430,92	436,66	437,40	0.17%
TVA 10%	43,09	43,67	43,74	0.17%
<b>TOTAL TTC</b>	<b>474,01</b>	<b>480,33</b>	<b>481,14</b>	<b>0,17%</b>



Pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup>, le prix théorique du m<sup>3</sup> s'élève à 4,00 €/m<sup>3</sup> TTC.

## 1.1 Recettes

Les recettes du service d'assainissement sur l'année 2020 sont présentées ci-après.

Recettes de la Collectivité :

Part collectivité	2018	2019	2020	Variation
Facturation du service aux abonnés	780 542	416 552	744 289	78.68%

Recettes de l'exploitant :

Part délégataire	2018	2019	2020	Variation
Facturation du service aux abonnés	895 153	556 481	519 051	-6.73%
Traitement des volumes extérieurs	4 022	1 042	3 931	NS
Produits accessoires	2 870	1 469	2 078	41.46%
Recettes liées aux travaux	52 111	38 581	40 438	-25,96%
<b>TOTAL</b>	<b>954 156</b>	<b>597 573</b>	<b>565 498</b>	<b>-5.37%</b>

## 2. Indicateurs de performance

### 2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Nombre d'abonnés desservis : Le service d'assainissement collectif dessert 7 013 abonnés soit 12 127 habitants.

Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif : 7 357

Le taux de desserte (201.1) : 95.32 %

#### **Indice de connaissance patrimoniale et gestion des réseaux de collecte des eaux usées 202.2**

Le décret du 27 janvier 2012 précise qu'à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service dispose d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale a été calculé conformément à ce nouveau barème. Cette disposition introduit une rupture avec les valeurs des années antérieures de cet indice.

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont pas comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99,14%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP 239, VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
<b>Total Parties A et B</b>		<b>45</b>	<b>30</b>
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans des réseaux	10	
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes d'eau	10	
VP.247	Localisation des autres interventions	10	
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	10	
<b>Total</b>		<b>120</b>	<b>30</b>



**L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 30%.**

Pour l'année 2019, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2] est de 30 points sur un barème de 120.

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012.

En conséquence, un plan d'actions est à mettre en oeuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;
- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service mais non comptabilisables compte-tenu de la toute nouvelle réglementation.

La mise à jour des différents diagnostics va permettre au syndicat une meilleure connaissance de ses réseaux, les diagnostics du système d'assainissement d'Incheville/Longroy et de Criel sur Mer sont en cours.

## 2.2 Conformité de la collecte des effluents

La collecte des effluents est donnée par la Police de l'eau.203.3

## 2.3 Conformité de la dépollution

- Conformité des performances des ouvrages d'épuration : 205.3

Le taux de conformité des performances des équipements d'épuration est le nombre de bilans conformes aux objectifs de rejets spécifiés par arrêté préfectoral rapportés au nombre total de bilans sur 24 heures (pour les usines de plus de 2000 EH).

Conformité réglementaire des rejets	A la Directive Européenne	A l'arrêté Préfectoral
Filtre plantés roseaux Auquemesnil		100
Filtre à sable Cuverville sur Yères		Pas de bilan en 2020 bilan réalisé en 2019*
Filtre à sable Gouchaupré		Pas de bilan en 2020 bilan réalisé en 2019*
Lagune Fresnoy Folny		100
Lagune Intraville		Pas de bilan en 2020 bilan réalisé en 2019*
Lagune Mesnil Réaume		Pas de bilan en 2020 bilan réalisé en 2019*
Lagune Sept Meules		Pas de bilan en 2020 bilan réalisé en 2019*
Bailly en Rivière		100
Criel sur Mer		100
Guerville		100
Melleville		100
<b>Performance globale du service</b>		<b>100%</b>

\*Réglementairement, un seul bilan doit être réalisé tous les deux ans sur ces stations dont la capacité est inférieure à 500EH.

Le filtre à sable de Gouchaupré est non conforme, en lien avec la conception de l'exutoire. 2020 un marché de conception réalisation a été passé pour la restructuration de la station.

- Conformité des performances des équipements d'épuration (254.3) :

Cet indicateur est établi par la Police de l'Eau qui le transmet à l'exploitant.

Conformité des performances des équipements d'épuration			
Boues activées	2018	2019	2020
Criel sur Mer	100%	100%	100%
<b>Performance globale du service</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

- Conformité des équipements d'épuration :

Cet indicateur [P204.3] permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU. Cet indicateur résulte des conformités de chaque station de traitement des eaux usées (STEU) du service, pondérées par la charge entrante en DBO5 (moyenne annuelle). La conformité de chacune des STEU est établie par les services de l'état et est adressée à l'exploitant en vertu de l'article 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015. La valeur de cet indicateur n'a pas été communiquée à Veolia à la date d'établissement du présent rapport.

- Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) :

Une filière est dite conforme si la filière de traitement déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.

L'indicateur est le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Taux de boues évacuées selon une filière conforme	2018	2019	2020
Bailly en Rivière	100%	100%	100%
Criel sur Mer	100%	100%	100%
Guerville	100%	100%	100%
Melleville	100%	100%	100%
Intraville	/	/	/
<b>Performance globale du service</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Le taux de boues évacuées selon une filière conforme est de 100 %.**

- Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) : 0,00 u/1 000 Habitants
- Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2) : 4,10 u/100 km
- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (253.2) :

Canalisations	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau (km)	151,2	151,9	151,9	153,5	160,3	165,7	170,8	170,8
Longueur renouvelée	0,550				0	0	0	0

Le linéaire moyen réseau de collecte hors branchement renouvelé sur les 5 dernières années/ longueur de réseau collecte hors branchement, est égal à 0%.

- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (255.3) : 60
- Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0) : 2,36%
- Taux de réclamation (P258.1) : 0,43 u/1000 abonnés

### 3. Financement des investissements

#### 3.1 Montants financiers des travaux engagés le dernier exercice budgétaire

Objet des travaux/études réalisés	Montant des travaux réalisés 2018 HT *	Montant des travaux réalisés 2019 HT*	Montant des travaux réalisés 2020 HT*	Subventions accordées	Contribution des collectivités adhérentes
Travaux inopinés	/	1 364 €	/	/	Néant
Branchements privatifs Bazinval/Longroy 106 <sup>ème</sup> tranche	31 062,50 €	19 860 €	Travaux terminés	AE	Néant
Révision du profil de vulnérabilité des plages de Criel sur Mer 117 <sup>ème</sup> tranche	4 440,00 €	1 440,00 €	Opération terminée	AE	Néant
Révision du profil de vulnérabilité des plages de Criel sur Mer 117 <sup>ème</sup> tranche Modélisation	5 475,00 €	3 650,00 €	Opération terminée	AE	Néant
Etude refoulement de Baromesnil à St Rémy Boscrocourt 110 <sup>ème</sup> tranche	2 482,50 €	0,00 €	6 938,00 €	/	Néant
Etudes/travaux création réseau de collecte hameau de Mesnil-Val Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	664 966,38 €	1 958,00 €	1 001,00 €	AE	Néant
Branchements privatifs hameau de Mesnil-Val Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	314 568,05 €	79 059,00 €	Travaux terminés	AE	Néant
Etudes/travaux création réseau de collecte Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	75 162,18 €	492 590,00 €	1 073 786,00 €	AE	Néant
Branchements privatifs Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche 112 <sup>ème</sup> tranche	38 494,00 €	8 410,00 €	173 830,00 €	AE	Néant
Etude/travaux spécifique du réseau sous vide de Touffreville sur Eu 113 <sup>ème</sup> tranche	9 050,50 €	68 205 €	1 620,00 €	AE/CD	Néant
Etudes/travaux création réseau St Ouen sous Bailly 114 <sup>ème</sup> tranche	922 839,65 €	250 906,00 €	Travaux terminés	AE	Néant
Branchements privatifs St Ouen sous Bailly 114 <sup>ème</sup> tranche	11 900,00 €	243 914,00 €	8 675,00 €	AE	Néant
Optimisation de la step de Bailly en Rivière 114 <sup>ème</sup> tranche	9 007,00 €	36 563,00 €	537 534,00 €	AE/CD	Néant
Etude diag du système d'assainissement collectif d'Incheville et Longroy 118 <sup>ème</sup> tranche	35 920,00 €	11 375,00 €	191 271,00 €	AE/CD	Néant
Mise en séparatif du réseau Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche	/	11 055,00 €	7 340,00 €	AE/CD	Néant
Mise en séparatif des branchements Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche	/	2 820,00 €	8 760,00 €	AE	Néant
Etude diag du système d'assainissement collectif de Criel sur Mer 119 <sup>ème</sup> tranche	720,00 €	26 133,00 €	39 011,00 €	AE/CD	Néant

Objet des travaux/études réalisés	Montant des travaux réalisés 2018 HT *	Montant des travaux réalisés 2019 HT*	Montant des travaux réalisés 2020 HT*	Subventions accordées	Contribution des collectivités adhérentes
Réhabilitation de la step de Gouchaupré	/	/	28 290,00 €	AE/CD	Néant
<b>Total</b>	<b>2 132 571,76 €</b>	<b>1 259 301,00 €</b>	<b>2 078 056,00 €</b>		

\*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le syndicat est assujéti à la TVA

### 3.2 Etat de la dette de service

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2018	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre	3 735 759,63 €	4 390 833,00 €	4 364 070,00 €
Montant remboursé durant l'exercice	385 727,93 €	420 142,00 €	472 760,00 €
<i>Dont en intérêts</i>	53 835,61 €	51 180,00 €	47 282,00 €
<i>Dont en capital</i>	331 892,32 €	368 962,00 €	425 478,00 €
Montant remboursé durant l'exercice au SIVOM de GAMACHES	/	138 713,00 €	85 047,00 €

### 3.3 Amortissements des immobilisations réalisés

	2018	2019	2020
Montant des amortissements	217 065,63 €	359 493,87 €	325 949,30 €

### 3.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales

Montants prévisionnels des études/travaux	Montants budgétisés en 2019	Montants budgétisés en 2020	Montants budgétisés en 2021
Etude refoulement de Baromesnil à St Rémy Boscrocourt rue des Antonins 110 <sup>ème</sup> tranche	120 000,00 €	155 000,00 €	203 850,00 €
Etudes création réseau Hameau de Mesnil Val à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	9 000,00 €	/	/
Branchements privatifs Mesnil Val à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	100 000,00 €	/	/
Etudes/travaux création réseau de collecte Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	2 032 000,00 €	1 340 000,00 €	141 650,00 €
Branchements privatifs Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche 112 <sup>ème</sup> tranche	509 000,00 €	691 000,00 €	456 000,00 €
Etudes/Travaux spécifique du réseau sous vide de Touffreville sur Eu 113 <sup>ème</sup> tranche	131 500,00 €	34 700,00 €	51 000,00 €
Etudes/Travaux pour création du réseau Saint Ouen Sous Bailly 114 <sup>ème</sup> tranche	254 500,00 €	/	/
Optimisation de la step de Bailly en Rivière 114 <sup>ème</sup> tranche	415 000,00 €	637 000,00 €	89 500,00 €
Branchements privatifs St Ouen sous Bailly 114 <sup>ème</sup> tranche	310 500,00 €	10 000,00 €	7,00 €
Révision du profil de vulnérabilité des plages de Criel sur Mer 117 <sup>ème</sup> tranche	2 000,00 €	/	/
Révision du profil de vulnérabilité des plages de Criel sur Mer 117 <sup>ème</sup> tranche Modélisation	8 000,00 €	1 000,00 €	/
Diagnostic système d'assainissement d'Incheville et Longroy 118 <sup>ème</sup> tranche	95 000,00 €	76 000,00 €	/
Etudes/Travaux réseaux Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche	500 000,00 €	302 200,00 €	67 000,00 €
Mise en séparatif des branchements Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche	/	151 000,00 €	77 840,00 €

Diagnostic système d'assainissement de Criel sur Mer 119 <sup>ème</sup> tranche	250 000,00 €	219 000,00 €	179 980,00 €
STEP de Gouchaupré 120 <sup>ème</sup> tranche	200 000,00 €	332 000,00 €	255 000,00 €
Etudes et travaux de réhabilitation réseaux Incheville 121 <sup>ème</sup> tranche	/	450 000,00 €	450 000,00 €
Diagnostic système d'assainissement de Cuverville sur Yères, Fresnoy Folny et Sept Meules	/	/	132 050,00 €
Travaux inopinés	26 000,00 €	50 000,00 €	59 820,00 €
<b>Total</b>	<b>5 042 500,00 €</b>	<b>4 458 900,00 €</b>	<b>2 163 721,00 €</b>

### 3.5 Programme pluriannuel de travaux

#### 3.5.1 Collectivité

Objet des travaux 2020
Etude/Travaux pour refoulement Baromesnil/St Rémy Boscrocourt rue des Antonins 110 <sup>ème</sup> tranche
Branchements privatifs Mesnil Val Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche acte notarié
Réseau Criel plage/Yauville à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche
Branchements privatifs Criel plage/Yauville à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche
Etude/Travaux du réseau sous vide de Touffreville sur Eu 113 <sup>ème</sup> tranche
Essais Branchements privatifs St Ouen sous Bailly 114 <sup>ème</sup> tranche
Optimisation STEP de Bailly en Rivière 114 <sup>ème</sup> tranche
Diagnostic système d'assainissement d'Incheville et Longroy 118 <sup>ème</sup> tranche
Etudes/Travaux mise en séparatif réseaux Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche
Mise en séparatif des branchements Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche
Diagnostic système d'assainissement de Criel sur Mer 119 <sup>ème</sup> tranche
STEP de Gouchaupré 120 <sup>ème</sup> tranche
Etudes et travaux de réhabilitation réseaux Incheville 121 <sup>ème</sup> tranche
Travaux inopinés
Objet des travaux 2021
Travaux pour refoulement Baromesnil/St Rémy Boscrocourt rue des Antonins 110 <sup>ème</sup> tranche
Réseau Criel plage/Yauville à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche
Branchements privatifs Criel plage/Yauville à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche
Etude/Travaux du réseau sous vide de Touffreville sur Eu 113 <sup>ème</sup> tranche
Optimisation STEP de Bailly en Rivière 114 <sup>ème</sup> tranche
Etudes/Travaux mise en séparatif réseaux Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche
Mise en séparatif des branchements Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche
Diagnostic système d'assainissement de Criel sur Mer 119 <sup>ème</sup> tranche
STEP de Gouchaupré 120 <sup>ème</sup> tranche
Etudes et travaux de réhabilitation réseaux Incheville 121 <sup>ème</sup> tranche
Diagnostic système d'assainissement de Cuverville sur Yères, Fresnoy Folny et Sept Meules 122 <sup>ème</sup> tranche
Travaux inopinés

#### 3.5.2 L'exploitant

<b>Objet des travaux (renouvellement/neufs) 2020</b>
Renouvellements sur les postes de relèvement (armoires, pompes, poires, télégestion, sondes)
Renouvellements sur les step (Sonde, turbine, télégestion, poires, pompes)
Création de 32 branchements neufs
<b>Objet des travaux 2021</b>
Renouvellements sur les postes de relèvement (armoires, pompes)
Renouvellements sur les step (armoires, pompes, portail, capot...)
Réfection regards
Création de branchements neufs

## 4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 4.1 Montant des abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

	2018	2019	2020
Nombre d'abandon de créance et versements à un fond de solidarité	3	0	5
Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité	121,00 €	0,00 €	190.38 €
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	435	250	180

### 4.2 Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisées

Objet des travaux	2013 à 2015
EQUATEUR sous-bassin Chambo, Démarcation hydrographique Pastaza situé dans la province Chimborazo : Travaux de construction pour la réhabilitation et l'extension du réseau d'eau (réseau secondaire, les connexions, les compteurs, etc.)	3 000 €
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Angasmayo-Mitapasamana, Ayacucho, PEROU.	2017 à ...

## 5. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup> : **Zone moyenne**

	1er janv 2019		1er janv 2020		1er janv 2021		N/N-1	
Part de l'exploitant	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Du service eau potable	110,24	145,20	111,90	147,38	112,30	147,92	0,36%	0,37%
Du service assainissement collectif	25,00	214,30	25,60	218,74	25,68	219,41	2,72%	0,31%
Part de la collectivité	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Pour le service eau potable		30,00		30,00	/	30,00 €	/	0 %
Pour l'assainissement collectif	38,12	132,00	38,12	132,00	38,12	132,00	0 %	0 %
<b>Agence de l'Eau</b>	<b>77,40</b>		<b>77,40</b>		<b>77,04</b>		<b>-0,47%</b>	
Soit redevance de pollution domestique*	45,60		45,60		45,60		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,60		9,60		9,24		-3.75%	
<b>TVA</b>	<b>61,90</b>		<b>62,62</b>		<b>62,72</b>		<b>0,16%</b>	
Pour les redevances * et **	5,26		5,26		5,24		-0.38%	
Pour le service eau potable*	15,70		15,91		15,96		3.31%	
Pour l'assainissement collectif **	40,94		41,45		41,52		0,17%	
<b>Total TTC global</b>	<b>834,16</b>		<b>843,76</b>		<b>845,19</b>		<b>0.22%</b>	
Pour les redevances	82,66		82,66		82,28		0.39%	
Pour le service eau potable	301,14		305,19		306,18		0.32%	
Pour l'assainissement collectif	450,36		455,91		456,73		0,18%	

Pour 2018/2019 : \* TVA 5,5% et \*\* TVA 10%

Pour 2018/2019 , deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

### Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

### Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.

\*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)



Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup> : **Zone de base**

	1er janv 2018		1er janv 2019		1er janv 2020		Evolution	
	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
<b>Part de l'exploitant</b>								
Du service eau potable	110,24	145,20	111,90	147,38	112,30	147,92	0.36%	0.37%
Du service assainissement collectif	25,00	214,30	25,60	218,74	25,68	219,41	2,72%	0.31%
<b>Part de la collectivité</b>								
Pour le service eau potable	/	30	/	30	/	30,00	/	0 %
Pour l'assainissement collectif	38,12	132	38,12	132	38,12	132	0%	0%
<b>Agence de l'Eau</b>	<b>58,20</b>		<b>58,20</b>		<b>57,84</b>		<b>-0.62%</b>	
Soit redevance de pollution domestique*	26,40		26,40		26,40		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,60		9,60		9,24		-3.75%	
<b>TVA</b>	<b>60,84</b>		<b>61,56</b>		<b>61,66</b>		<b>0.16%</b>	
Pour les redevances * et **	4,20		4,20		4,18		-0.47%	
Pour le service eau potable*	15,70		15,91		15,96		3.31%	
Pour l'assainissement collectif **	40,94		41,45		41,52		0,17%	
<b>Total TTC global</b>	<b>813,90</b>		<b>823,50</b>		<b>824,93</b>		<b>0.17%</b>	
Pour les redevances	62,40		62,40		62,02		-0.61%	
Pour le service eau potable	301,14		305,19		306,18		0.32%	
Pour l'assainissement collectif	450,36		455,91		456,73		0,18%	

Pour 2018/2019 : \* TVA 5,5% et \*\* TVA 10%

Pour 2018/2019 , deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

Zone de base :

*AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.*

Zone moyenne :

*BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.*

*\*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)*

## 6. ANNEXE